



INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PRIVEES

ANNEE SCOLAIRE _____

Ecole Nazareth Saint Joseph

Ecole de la Trinité

ENFANT(S) A INSCRIRE

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Sexe M/F				
Date et lieu de naissance				
Niveau scolaire (nom enseignant)				

RESPONSABLE(S) LÉGAL DE L'ENFANT

	Responsable Légal 1	Responsable Légal 2	Famille d'accueil/autres
Nom			
Prénom			
Date de Naissance			
Lieu de Naissance			
Adresse			
Téléphone portable			
Téléphone fixe			
Nom de l'employeur			
Téléphone Pro			
Mail			

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Marié Séparé Divorcé Vie Maritale Veuf célibataire Pacsé

SI GARDE ALTERNEE, PRECISER LE PAYEUR ET LE CALENDRIER :

SEMAINE RESPONSABLE 1 :

SEMAINE RESPONSABLE 2 :

PERSONNE(S) MAJEURE(S) AUTORISEE(S) A VENIR CHERCHER LE(S) ENFANT(S)

	Contact 1	Contact 2
Nom - Prénom		
Téléphone		
Lien avec l'enfant		

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Nom – Prénom	Tous les jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel	Panier-repas*

(*) En cas d'allergie alimentaire validée par un P.A.I. – A préciser auprès du service Enseignement

Si repas sans porc, cocher la case

Si vous souhaitez des repas végétariens, cocher cette case

RAPPEL

Les réservations et annulations de cantine se font exclusivement en mairie au service Enseignement, au plus tard la veille avant 10h (ex : le vendredi avant 10h pour le lundi). En cas d'absence maladie, le repas du jour d'absence est facturé.

NOUS CONTACTER : 02 40 81 52 25 - 02 40 81 52 16 - affaires.scolaires@ville-chateaubriant.fr

En cas d'allergies : L'acceptation à la restauration d'un enfant présentant des allergies alimentaires est conditionnée à l'avis obligatoire du médecin scolaire et à la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Prendre contact avec le Centre médico-scolaire : 02 40 81 05 04

Pour la première inscription, vous devrez joindre un justificatif de domicile.

Pour les familles domiciliées à l'extérieur et assujetties à la Cotisation Foncière des Entreprises sur Châteaubriant, fournir un justificatif (taxe foncière ou taxe professionnelle) à chaque rentrée scolaire.

Si vous souhaitez payer les factures **par prélèvement automatique**, vous devez fournir un Relevé d'Identité Bancaire au service Enseignement, **SAUF** si vous avez déjà opté pour ce moyen de paiement les années précédentes.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo sur le temps de la restauration, cochez

Je soussigné M. et/ou Mme _____ certifie(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette fiche.

Le

Signature des parents